JOURNAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE 74

Rue de la Patience

Septembre / octobre 2020 902.077

EDITO

Actualité oblige, vous trouverez dans ce nouveau numéro de *Rue de la Patience* des développements concernant la crise sanitaire du printemps, avec un retour en forme d'analyse du questionnaire adressé aux patients suivis au Centre Départemental de Réhabilitation Psychosociale des Glières pour recueillir leur ressenti des deux mois de confinement et en tirer les conclusions pour faire évoluer les pratiques. De même, une large place sera faite à la journée de retour d'expérience organisée le 18 septembre dernier permettra d'apporter un éclairage sur la manière dont nous avons collectivement géré cette crise inédite et les enseignements qui sont à en retirer.

Ces enseignements pourraient nous être précieux en cas de deuxième vague de la Covid-19, qu'il faut absolument prévenir en respectant scrupuleusement les gestes barrières. Soyons extrêmement vigilants à titre individuel et rappelons-nous que nous sommes tous potentiellement vecteur de contamination pour nos collègues et les patients que nous prenons en charge ! C'est une question sanitaire bien entendu, mais aussi de civisme, comme l'est la vaccination anti-grippale, dont la campagne 2020-2021 va prochainement débuter et pour laquelle il est attendu de tous les personnels hospitaliers une participation massive.

Pensons à nos proches, à nos collègues, aux patients et soyons actifs dans la lutte contre le virus et ses conséquences !

Bruno Pagliano, Directeur adjoint

SOMMAIRE

Résultats de l'enquête post confinement auprès des usagers du CDRP des Glières..... P. 2
Démarche de prévention des RPS P. 2
Journée RETEX Covid-19..... P. 3
Vaccination anti-grippale..... P. 4
Don du sang..... P. 4
Exposition "Icône de licorne"..... P. 4

DEMARCHE QUALITE

Procédures et documents mis en place et accessibles sur le site ***Intranet***, rubrique ***Gestion des documents : procédures, formulaires.***

Procédures mises à jour

- Canicule et forte chaleur
- Questionnaire de satisfaction intra hospitalier
- Demande de remboursement des titres de transport utilisés pour les trajets Résidence habituelle - Lieu de travail
- Détention de stupéfiants illégaux ou d'armes par les patients

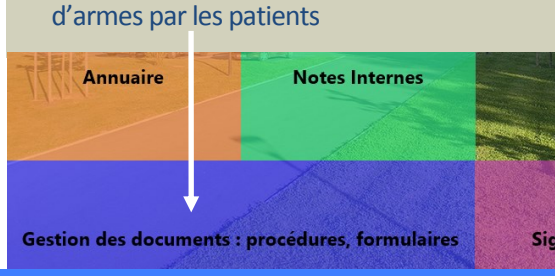

AGENDA

- **Grande enquête sur les risques psychosociaux**, à destination de l'intra hospitalier
  ⇨ Du 1er au 16 octobre, plus d'infos page 2
- **Café chantant** *⇨ Tous les mercredis de 10h à 11h, à la Cafètéria de l'hôpital de La Roche-sur-Foron*
- **Formation incendie,** inscription auprès du service Sécurité des biens et des personnes
  ⇨ Mardis 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre 2020, de 13h30 à 15h30, en salle de formation incendie.
  Possibilité de dates supplémentaires à la demande.
- **Animations**, à destination des patients hospitalisés du site de La Roche-sur-Foron
  - *Rencontre avec un ânier ⇨ Jeudi 8 octobre*
  - *Journée Equitation ⇨ Lundi 12 octobre*
  - *Rencontre avec un musher et sa meute ⇨ Lundi 2 novembre*

  Plus d'infos auprès de Jean-Alexandre Lepley (4216) ou sur le site intranet, rubrique News.
- **Elections des représentants à la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT)** *⇨ Du 12 octobre au 16 octobre*
- **Exposition « Icône de licorne »**, restitution des ateliers artistiques suivis par des patients hospitalisés du site de La Roche-sur-Foron, l'hiver dernier
  ⇨ Du 16 octobre au 30 novembre, au 1er étage de l'hôpital de La Roche-sur-Foron. Plus d'infos en page 3
- **Permanences des représentants des usagers** *⇨ Vendredis 16 octobre et 20 novembre 2020 de 16h00 à 18h00 dans le hall d'entrée de l'hôpital à La Roche-sur-Foron*

Résultats de l'enquête post confinement auprès des usagers du CDRP des Glières

A l'issue de la période de confinement liée à la crise de la COVID-19 (du 17 mars au 11 mai 2020), nous avons souhaité soumettre aux usagers que nous accompagnons une enquête concernant l'impact de cet événement sur la santé psychique et l'adaptation des modes de prises en charges.

Un accompagnement à distance

Sur l'ensemble de la file active de 154 personnes, 81 personnes ont réellement bénéficié d'un accompagnement à distance par le CDRP. En effet, lorsqu'un accompagnement téléphonique et/ou au domicile était réalisé par un CMP ou une autre structure médico-sociale, nous n'avons pas souhaité sur-solliciter ces usagers. 43 de ces derniers ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de retour de 53%.

La moyenne du nombre d'actes effectués à distance fut de 11 par personne, certains ayant bénéficié de plus de 20 appels sur la période. Le nombre de messages laissés sur répondeurs fut de 6 en moyenne, et le nombre de proches contactés (famille, personne de confiance) fut de 2 en moyenne. 44% des personnes interrogées ont jugé recevoir une information adaptée, ce chiffre s'explique sans doute par l'incertitude et l'incapacité des professionnels à répondre précisément à la question de la reprise d'un fonctionnement en présentiel.

« Ça fait revenir à une forme de réalité »

En revanche, nous pouvons nous féliciter que 91% des personnes interrogées aient déclaré avoir été satisfaites de leur prise en charge au CDRP durant la période. Ce chiffre reste à nuancer, 63% ayant argumenté cette réponse au regard d'un déplacement moindre et 56% pour un délai de prise en charge plus court. En revanche, seulement 21% des personnes interrogées ont relevé une amélioration de la qualité des soins et 35% une amélioration des connaissances dans le domaine de la santé.

Invités à développer en commentaires la question de l'intérêt des appels téléphoniques, des usagers ont déclaré « c'est bénéfique », ou encore « ça fait revenir à une forme de réalité », mais plusieurs ont relevé « un manque de contact physique ». Concernant le ressenti et l'impact du confinement et de la crise de la COVID, les réponses se divisent en deux grandes catégories ; d'une part celles appartenant au champ lexical de l'angoisse, du stress et de la dépression, de l'autre celles trouvant des avantages à cette situation de diminutions des interactions sociales.

Anticiper de nouvelles formes de confinement

Afin d'anticiper de nouvelles formes de confinement et d'adapter les modes de prises en charges, nous avons questionné nos patients sur leurs préférences concernant ces adaptations des organisations soignantes. 72% des personnes interrogées ont indiqué préférer des modes de consultations traditionnels, 35% seulement un accompagnement à distance, justifié par des handicaps relationnels : « j'ai une préférence pour l'accompagnement à distance car je ressens de l'inconfort à venir ici, une certaine gêne vis-à-vis des autres car je ne me reconnais pas dans la maladie des autres ». Ainsi, en dépit de ces chiffres, 44% des usagers seraient favorables à une prise en charge alternant prise en charge à distance et présentiel. Les modes d'interventions à distance ayant pu être testés, nous pourrons adapter à l'avenir ces derniers pour des groupes et/ou des entretiens spécifiques. Il est cependant apparu dans les réponses des usagers que le matériel devra évoluer afin de pouvoir favoriser des visio-consultations car pour nombre d'entre eux « le visuel a manqué ».

En conclusion, nous pouvons dire au regard de ce questionnaire que cette période de confinement, si elle a eu une incidence réelle, n'a pas été trop problématique pour le maintien à l'extérieur des patients. En effet, 37% des usagers ont déclaré que la période avait eu une incidence sur leur état psychique. Nous avons pu constater que les efforts conjugués des professionnels des CMP et de l'institution - laquelle nous a permis d'adapter les mesures de télétravail - et le soutien des partenaires (familles, secteurs médico-social et associatif), ont permis à chacun de traverser cette période dans une relative sécurité.

Jérémy Callot, Cadre de santé Centre Départemental de Réhabilitation Psychosociale des Glières

Retrouvez la version complète de cet article sur ce lien ou via "Ma recherche" du site intranet en tapant le mot clé "CDRP".

Démarche de prévention des RPS

Phase de diagnostic

Comme évoqué dans le précédent numéro du Rue de la Patience, l'EPSM74, à l'initiative des membres du CHSCT, s'est engagé dans une démarche de prévention des risques psycho-sociaux (RPS). Le groupe projet, composé de représentants du personnel au CHSCT des deux sections syndicales présentes à l'EPSM74, de professionnels soignants (IDE) ou administratifs volontaires, de cadres de santé et d'un médecin s'est réuni pour valider avec le cabinet Cohésion International qui nous accompagne, le cadre de travail pour la première phase de diagnostic. Un **questionnaire** va être mis à disposition de l'ensemble des professionnels, tous métiers confondus, des sites intra-hospitaliers de Thonon-les-Bains et de la Roche-sur-Foron **à partir du 1er Octobre.** Ce questionnaire portera sur différents thèmes : l'organisation du travail, la santé et le bien être, la satisfaction et l'insécurité, le vécu des professionnels, les contraintes de travail, les relations interpersonnelles.

Plusieurs possibilités vont être proposées **pour répondre** à ce questionnaire :

- **le compléter en ligne** : des codes d'accès personnels vous seront envoyés par mail avec le lien vers le questionnaire. Pour ceux qui n'ont pas de boite mail EPSM individuelle, vous aurez la possibilité de répondre directement sur le site internet de Cohesion International.
- pour ceux qui sont moins à l'aise avec l'informatique, un exemplaire papier sera également envoyé par courrier accompagné d'une enveloppe T.

Tous vos retours seront directement adressés et traités par le cabinet Cohésion International et cela afin de **garantir la totale confidentialité de vos réponses**. Ce questionnaire est un élément fondamental du diagnostic RPS. Nous vous invitons vivement à répondre massivement. En effet, plus vous serez nombreux à participer à cette enquête plus l'analyse sera pertinente et meilleur sera le plan d'action et de prévention qui en découlera.

Une affiche, que vous retrouverez dans vos locaux professionnels et sur intranet (dans les news en bas de la page d'accueil), indique le nom de l'ensemble des participants au groupe projet et une adresse mail générique a également été créée : **ambassadeurs-rps@ch-epsm74.fr.** N'hésitez pas à les solliciter par téléphone, ou via l'adresse mail pour toute interrogation relative à cette enquête.

Nous remercions l'ensemble des professionnels engagés dans le groupe projet et comptons sur votre participation à tous pour que cette démarche soit une réussite et puisse être bénéfique à tous.

Journée retour d'expérience Covid-19

Le 18 septembre, s'est déroulée une journée de retour d'expérience (RETEX) consacrée à la gestion de la crise sanitaire.

Les objectifs étaient les suivants :

• Faire l'état des lieux des mesures organisationnelles mises en place et en évaluer la pertinence perçue,

• Identifier les bonnes pratiques et mesures à pérenniser, et tirer les leçons de cette 1ère phase de crise.

Si d'aventure nous étions confrontés à une seconde vague, nous serions ainsi mieux préparés.

Les membres de la cellule de crise sont revenus sur les modalités de discussion et de prise de décision dans un contexte de situation dégradée et d'urgence sans précédent. Ont été abordés la gouvernance, la formation au risque infectieux, l'accès aux matériels de protection, la création de l'unité COVID, les réorganisations inédites des structures ambulatoires….

Ce fut aussi l'occasion de présenter les résultats d'une vaste enquête de satisfaction menée auprès des usagers des structures ambulatoires de psychiatrie générale et de pédopsychiatrie, qui ont bénéficié de prises en charge durant cette période compliquée. Une synthèse globale est disponible sur le site intranet de l'EPSM et exposée ci-dessous. La cellule de crise a noté la très grande satisfaction et la gratitude des patients envers toute l'écoute et le soutien dont a pu faire preuve l'ensemble des professionnels.

Ces éléments de reconnaissance ont pu être partagés avec les représentants de chaque structure qui étaient conviés, au cours de la journée, à participer à un moment d'échange en visio-conférence. Ce dispositif expérimental a permis une véritable discussion sur ce qui a bien fonctionné et ce qu'il faudrait améliorer, mais aussi de répondre à des questions ou expliquer des choix qui ont pu être mal compris en plein cœur de la crise.

Une synthèse de cette journée, avec toutes les contributions écrites qui ont pu parvenir à la cellule qualité, sera bientôt disponible sur intranet. Un plan d'amélioration sera égalerment proposé et mis en œuvre par la cellule de crise qui reprendra, dans les prochaines semaines, ces réunions régulières dans le but de suivre l'évolution de la situation et de répondre au mieux aux impératifs qui seront les nôtres.

Il s'agit dès lors pour l'EPSM, de tenir sur la distance ; une véritable course d'endurance pour traverser au mieux la période qui s'ouvre devant nous. Comptons sur la cohésion d'équipe, la créativité, l'adaptabilité qui ont permis de maîtriser la première vague, en améliorant la concertation et la communication.

Sophie Misserey, pour la Cellule qualité

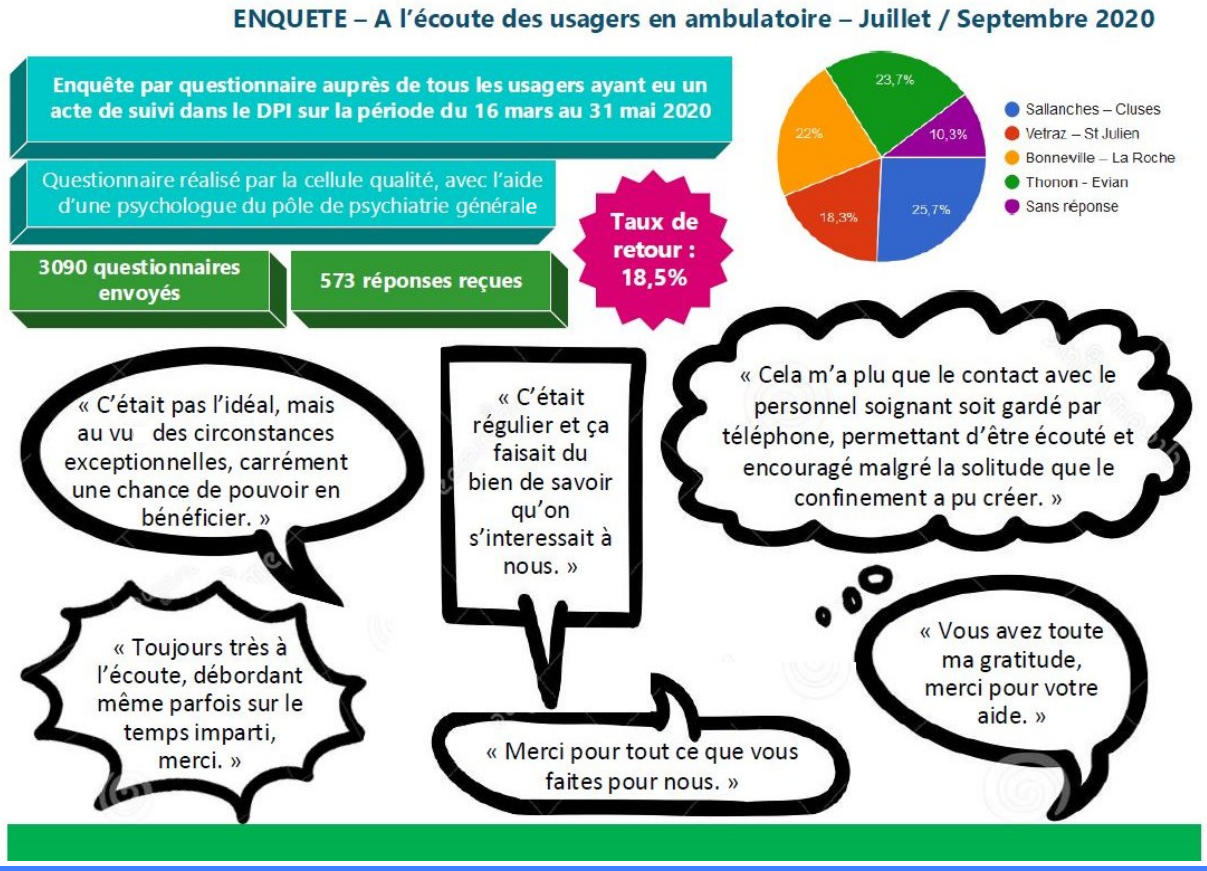

EPSM 74

530 rue de la Patience
74800

La Roche -sur-Foron

www.ch-epsm74.org

Responsable de la publication :
Florence Quiviger, *Directrice*
Relecture et validation :
Bruno Pagliano, *Directeur adjoint*
Coordination, mise en page et impression :
Service communication, archives et documentation

CONSULTABLE SUR INTRANET
Ce numéro est consultable sur le site intranet dans Ma recherche, mot clé « journal ».

DON DU SANG

Une collecte de sang a été organisée pour la seconde fois le 10 septembre dernier.

Installés en salle d'audience sur le site d'hospitalisation de La Roche-sur-Foron, les professionnels de l'EFS ont accueilli 43 donneurs sur 70 places ouvertes - dont 5 nouveaux - contre 59 personnes lors de la collecte du mois de mai. Les 2 collectes étaient ouvertes aux donneurs extérieurs à l'établissement et l'hôpital Andrevetan était inclus dans le projet. Une nouvelle collecte sera certainement prévue au plus tard au printemps 2021. A noter que les participants ont jugé l'initiative très intéressante et ont pu être prélevés sur leur temps de travail.

Vaccination anti-grippale

« Laissez-moi vous indiquer un moyen qui ne serait certainement pas une panacée, mais dont l'efficacité m'inspire toute confiance. »
(Louis PASTEUR)

L'académie nationale de médecine vient de publier ce 19 septembre un communiqué particulièrement instructif sur la vaccination des soignants contre la grippe, qualifiée d'« évidente obligation ».

Le constat est saisissant : durant l'hiver 2018-2019, seuls 35% du personnel soignant des établissements de santé ont effectué la démarche de se faire vacciner. Pourtant, le risque d'infection grippale est plus élevé pour eux que dans la population générale, en raison de leur exposition professionnelle, et ils sont souvent identifiés comme source probable de contamination dans les épidémies de grippe nosocomiale.
L'Académie nationale de médecine va jusqu'à recommander l'obligation de la vaccination annuelle des soignants contre la grippe saisonnière, mettant en avant qu'elle serait de nature à protéger les personnes vulnérables, à réduire la transmission nosocomiale de la maladie et diminuer la mortalité des patients.
Sans entrer dans ce débat qu'il ne nous revient pas de trancher, il est particulièrement crucial cette année que l'ensemble du personnel de l'EPSM 74 fasse la démarche de se faire vacciner : la probable recrudescence de l'épidémie de Covid-19 (dont les symptômes peuvent se confondre avec ceux de la grippe) va conduire à une saturation des services de médecine et réanimation des hôpitaux généraux, désireux de déprogrammer le moins possible. De plus, en se fondant sur les valeurs professionnelles communes qui donnent sens à nos métiers (prévention, santé publique, souci de l'autre, protection des plus vulnérables), l'éthique de responsabilité individuelle incite à se vacciner, si ce n'est pour soi, du moins pour les autres. Enfin, l'ensemble du personnel soignant sera indispensable au bon fonctionnement de nos unités et structures ; éviter autant que faire se peut les arrêts maladie pour cause de grippe permettra de ne pas se retrouver en situation de tension extrême des conditions de travail de ceux appelés à assurer la continuité des soins, qu'il ne faudrait pas aggraver avec des hospitalisations pour cas de grippe sévère.
Pour rappel, le vaccin antigrippal est proposé gratuitement par l'établissement à l'ensemble de ses agents, quels que soient leurs métier ou affectation.
Enfin, quelques idées reçues auxquelles il nous revient, en qualité de professionnels de santé, de tordre le cou :

NON, le vaccin ne peut pas rendre malade : il est composé de fragments inactivés des virus grippaux les plus courants. Il ne peut pas causer la grippe, car il ne contient aucun virus vivant. Il existe certes une possibilité de réaction locale bénigne au vaccin, disparaissant rapidement (24-48h). Attention : ne pas confondre grippe et syndrome grippal causé par un autre virus, qui mime avec moins d'intensité quelques-uns des symptômes retrouvés dans la grippe. Lorsque l'on est vacciné contre la grippe et que 'on développe malgré tout un syndrome grippal, l'efficacité du vaccin antigrippal n'est pas forcément en cause, la maladie est peut-être due à un autre virus.

NON, le fait d'être professionnel de santé ne constitue pas une assurance contre le virus : même si vous n'êtes pas personnellement à risque, vous pouvez transmettre le virus à votre famille, vos amis, les patients de l'établissement, vos collègues ... En vous faisant vacciner, vous diminuez les risques d'attraper la maladie et évitez d'infecter des personnes plus vulnérables. De plus, vous travaillez en collectivité, vous avez donc un sur-risque d'être infecté !

SI, le vaccin antigrippal est efficace : même si le taux d'efficacité du vaccin varie d'une année à l'autre en fonction des souches du virus et d'éventuelles mutations, la vaccination reste la meilleure protection contre la grippe et ses complications.

NON, le traitement homéopathique ne se substitue pas au vaccin : l'Agence nationale de sécurité du médicament a rappelé en 2016 que les médicaments homéopathiques ne peuvent se substituer aux vaccins antigrippaux, précisant que dans tous les cas, ils ne peuvent être considérés comme des vaccins et se prévaloir de la désignation de « vaccins homéopathiques ». Leur utilisation à la place du vaccin antigrippal constitue en outre une perte de chance, notamment chez les personnes à risque de complications.

Bruno Pagliano, Directeur adjoint

Exposition "Icone de licorne"

Après deux reports dus à la situation sanitaire, l'exposition issue du projet d'action culturelle « TerritoireS »* de l'hiver dernier va enfin être accrochée dans le couloir du premier étage du bâtiment de La Roche, le 16 octobre prochain. Jusqu'à la fin du mois de novembre, vous pourrez vous immerger dans le travail accompli par les patients ayant participé au projet, accompagnés par deux artistes du collectif La Louce, Marine Delcroix et Vincent Rubin : photographies, collages, cyanotypes, dessins, c'est un parcours psycho-géographique composé d'indices, de signes, de repères et de récits en écho au territoire que vous êtes invités à faire en leur compagnie, à la recherche de l'animal mythique et fétiche de La Roche-sur-Foron : la licorne.
Compte tenu de la situation sanitaire, cette exposition ne fera pas l'objet d'un vernissage mais son accès reste libre, dans le respect strict des mesures barrières.

** Avec l'aide de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du programme régional Culture et Santé, animé par interstices. Action en partenariat avec l'Angle, Espace d'art contemporain du Pays Rochois – MJC Centre social La Roche-sur-Foron.*